

FONDS D'INTERVENTION



TERRITOIRE CONCERNÉ SUD ALSACE

Suite à la réduction des effectifs au sein des sociétés BASF, TRELLEBORG, WÄRTSILÄ et ECS SCHINDLER en Sud-Alsace, **un plan de revitalisation mutualisé** a été adopté en vue de dynamiser le tissu économique local et créer des emplois en compensation des postes supprimés.

Une des actions consiste, pour SODiV, **en partenariat avec la CCI Sud Alsace Mulhouse** à mettre en place **un fonds de prêts participatifs de 1 500 000 €** pour financer, à des conditions bonifiées par les 4 entreprises contributrices, des projets de création et de développement d'entreprises porteurs d'emplois.

ENTREPRISES ÉLIGIBLES

- Les entreprises industrielles dans tous secteurs**
(les activités de négoce et de services aux entreprises et particuliers sont expressément exclues du dispositif).
- Elles doivent obligatoirement être constituées sous forme de société.**

PROJETS FINANÇABLES

Tout projet créateur d'au moins 3 emplois sur 3 ans dans le cadre de la création d'une nouvelle entreprise ou du développement d'une entreprise existante.

CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

Le prêt participatif, qui est assimilé à des quasi fonds propres, est un outil financier :

- dont l'objet n'est pas affecté**
- accordé sans caution, ni garantie particulière**
- conçu pour renforcer la structure financière de l'entreprise**
- simple et rapide à mettre en place**

Il vient en complément et exerce un effet de levier sur les financements de la communauté bancaire et des autres structures d'apports en fonds propres.

Le montant du prêt, à raison de 20 000 € par création d'emploi prévue, est compris entre un minimum de 60 000 € et un maximum de 200 000 €.

Le taux proposé est de



**1% L'AN,
FIXE**

Sur une durée



**DE 5
ANS**



Le remboursement s'effectue par échéances trimestrielles à terme échu, avec un amortissement constant en capital.

Il n'y a aucune perception de frais de dossier.

UN APPORT EN QUASI FONDS PROPRES À SEULEMENT 1 % L'AN.

INTÉRESSÉ ? PRENEZ CONTACT AVEC

Dominique SCHILLING

06 50 92 95 00
 dschilling@sodiv.fr

Jacques Buhler

06 79 05 13 07
 buhler.jacques@wanadoo.fr

Donner de l'@vance à ceux qui avancent

